

PRÉFET DE LA GIRONDE

Direction départementale
des territoires et de la mer
de la Gironde

Service Maritime et littoral

**AVIS AUX NAVIGATEURS
DU BASSIN D'ARCACHON
n° 07/2014**

Arcachon, le 07/04/2014

Les usagers du Bassin d'Arcachon sont informés de la présence d'un courantomètre non balisé, dans le chenal entre le banc d'Arguin et la plage du Petit Nice.

Ce courantomètre de 1,20m de hauteur est posé sur le fond à une profondeur comprise entre 13 et 15 mètres côte marine par l'université de Bordeaux 1.

Il permettra la réalisation des mesures pour le compte du SIBA, en vue de calibrer et valider un nouveau modèle hydrodynamique du rejet du Wharf.

Les coordonnées d'immersion sont :

44° 34' 17,48" N et 1° 14' 10,55" O

Ce courantomètre ne représente pas de danger pour la navigation, il est demandé la prudence aux usagers qui mouilleraient à cet endroit.

L'Administrateur des Affaires Maritimes
Michel ARDOHAIN
Chef de l'Unité Encadrement
et Contrôle des Usages



